

Vue d'ensemble

Magazine d'information municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux



DOSSIER

Le bilan à mi-mandat

Mars 2023

#65

- 26_ 2023, une année dédiée à la culture
- 28_ Tout savoir sur l'arrivée de Paris-Nice
- 35_ Marion Prévôt, médiatrice du cinéma

SOMMAIRE



08



28



35

08

Actualités

Retour sur les cérémonies de vœux

27

Culture

Première édition pour le concours international de piano

12

Infos travaux

—

28

13

Dossier

Le bilan de mi-mandat

35

Les Tricastins ont du talent

Marion Prévôt

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Directeur de la communication : Thomas Vanfleteren
Rédacteur en chef : Baptiste Camilleri
Rédaction : Baptiste Camilleri, Thomas Vanfleteren, Florence Exbrayat.
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Déclic photo, Jérôme Crozat, Franck Prévot, Sandrine Di Prima, Stéphanie Falcon
Tirage : 6 000 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2021
Editeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot





Dans un monde instable, où les crises se succèdent, où nous avons certes un peu de mal à nous projeter dans l'avenir, où les rêves d'antan ont laissé place à l'angoisse, qu'il est bon parfois de pouvoir laisser nos tracas de côté pour se détendre et positiver.

Il est vrai que nous sommes, aujourd'hui et peut-être plus qu'avant, aidés pour cela par des moyens de communication qui nous font vivre l'actualité en temps réel, les témoins directs des cataclysmes qui frappent notre planète. Cela nous oblige à « emmagasiner » une masse d'informations brutes et brutales qui bien évidemment ont une influence sur notre qualité de vie et l'appréhension que nous pouvons en avoir.

Crise sanitaire, réchauffement de la planète, guerre en Ukraine, séisme en Syrie et en Turquie, faits divers... sont autant de situations qui ont tendance à peser sur notre moral et parfois à nous rendre tristes ou aigris.

Et dans ce contexte, plutôt que de se renfermer, il est d'autant plus important de renforcer les occasions de partage, de solidarité, de s'ouvrir vers les autres. Ce vivre-ensemble qui parfois peut faire défaut est pourtant la clé d'une ville apaisée au sein de laquelle les habitants s'épanouissent.

Nous y sommes bien évidemment attentifs et faisons en sorte d'être présents pour lutter contre cette morosité et pour tendre la main à celles et ceux qui se trouveraient être dans la difficulté.

Et qu'il est agréable d'entendre une salle de spectacle comble rire aux éclats, qu'il est plaisant de ressentir la joie des participants à la cérémonie des vœux, qu'il est réjouissant de voir nos aînés passer d'agréables moments lors des réceptions que nous organisons à leur attention, ou nos jeunes s'amuser sur nos structures sportives... et j'en passe.

C'est cela aussi le rôle d'une collectivité !

Avec une pensée émue et solidaire envers toutes les victimes du séisme qui a frappé la population en Turquie et en Syrie. ●

**Jean-Michel Catelinois,
votre maire,
Président de la Communauté
de Communes Drôme Sud Provence.**

Le tour de Saint-Paul en 90 jours





6



7



8



9



10

- 1_ Fête du vin nouveau, 18 novembre
- 2_ La marche contre les violences faites aux femmes, 25 nov.
- 3_ Téléthon, 3 décembre
- 4_ Repas des aînés, 8 décembre
- 5_ Ouverture du marché aux truffes, 11 décembre
- 6_ Repas de Noël à la maison des aînés, 14 décembre
- 7_ Atelier théâtre des élèves du périscolaire, 12 décembre
- 8_ Accueil des nouveaux Tricastins, 17 décembre
- 9_ Pièce de théâtre "Un couple magique", 5 février
- 10_ Forum des métiers/Job dating de la Ville, 28 janvier

Le Maire interpelle le Ministre de l'Education Nationale



Face à la montée des incivilités et à la situation très tendue au sein de la cité scolaire Gustave-Jaume de Pierrelatte, Jean-Michel Catelinois a pu alerter fin novembre dernier le Directeur Académique, ainsi que le Ministre de l'Education Nationale avec qui il a pu personnellement s'entretenir pour évoquer la situation afin qu'une solution rapide soit trouvée. Depuis la mobilisation de tous les acteurs semble avoir permis à l'établissement de retrouver sa sérénité. Et de lire dans la réponse de Monsieur le Directeur académique que la Rectrice a décidé de doter le lycée d'un assistant de prévention et de sécurité dont le recrutement était en cours en décembre dernier. ●



CELA FAIT DU BIEN

A un moment où la morosité tend à nous envahir, il est bon de pouvoir oublier ses tracas et de passer un agréable moment. C'est en l'occurrence ce qu'en ont dit les journalistes de La tribune et du Dauphiné qui ont relaté la cérémonie des vœux ou bien encore la dernière pièce de théâtre « un couple magique » qui a fait salle comble. Il n'y a pas à dire cela fait du bien de se distraire et de rire ! ●

On parle du soutien à l'implantation de 2 EPR en Tricastin jusqu'en Hollande

Notre site nucléaire du Tricastin et sa candidature pour accueillir 2 EPR intéressent bien au-delà des limites territoriales puisque deux journalistes du Volkskrant, quotidien des Pays-Bas, sont venus interviewer récemment notre premier magistrat sur ces questions. L'occasion de rappeler combien ce site unique en Europe bénéficie d'atouts indéniable, d'un savoir-faire exceptionnel, et que la candidature du Tricastin pour l'accueil de 2 EPR a du sens. L'article a été publié le 23/11/2022. ●

LE BUZZ D'INSTAGRAM

Cette photo annonçant le retour de la course cycliste Paris-Nice à Saint-Paul a été « likée » 95 fois ! ●



LE BUZZ DE FACEBOOK

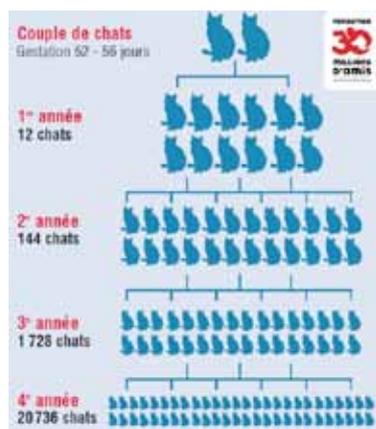
Cette photo annonçant l'installation de la patinoire en décembre a été vue plus de 9 000 fois ●



Journée défense et citoyenneté

Après une première cession réussie en 2022, la municipalité a souhaité pérenniser l'accueil sur la commune des journées défense et citoyenneté organisées par le Ministère des Armées à destination des jeunes du territoire. Ce sera autant de déplacements en moins pour les participants à ces journées déconcentrées qui s'adressent aux habitants de la commune et des villes limitrophes. ●

Stérilisation des chats errants : la municipalité agit !



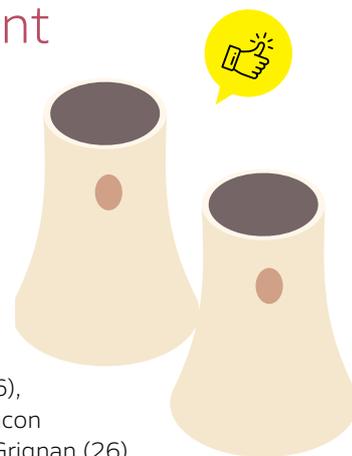
En partenariat avec l'association 30 Millions d'Amis, la ville a décidé de mettre en place un programme de stérilisation des chats errants. La stérilisation est en effet la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des félins errants dans

les villes et villages, qui peuvent rapidement être envahis par des colonies de matous... Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans !

En plus d'être stérilisés, les chats seront aussi identifiés avant d'être remis sur leur lieu de capture sachant qu'une communication préalable sera prévue sur les sites concernés par ce programme. Pour mémoire : Les propriétaires de chien, chat doivent faire identifier ces animaux de compagnie, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société I-cad, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'identification d'un chat ou d'un chien est obligatoire en France depuis 2012. ●

Les soutiens se multiplient

Après la CCDSP et les communes membres, les motions de soutien pour l'accueil de 2 EPR en Tricastin se multiplient. Citons dernièrement la Communauté de communes Enclave des Papes Pays de Grignan (26-84), la ville d'Allan (26), celles de La Motte Chalancon (26), de Piolenc (84), de Grignan (26) ou de Pont Saint Esprit (30). ●



Saint-Paul-Trois-Châteaux citée par le JDD dans un article intitulé « Voici les villes les plus attractives de France »

Cet article datant du 4 décembre dernier, met en avant la dynamique de notre territoire à la suite de la publication par Arthur Loyd de son 6^e palmarès des 50 villes françaises les plus attractives et d'avenir. Et de lire le témoignage du président de la start-up « Hevatech » implantée à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans lequel, il est fait référence à l'attractivité, au dynamisme et à la position géographique intéressante de notre secteur classé comme territoire d'innovation. ●

Une période faste de vœux



Ce début d'année 2023 a marqué le retour des véritables cérémonies de vœux en public, après deux années blanches dues à la crise sanitaire. Un temps fort de la vie municipale.

C'était un rendez-vous très attendu par l'équipe municipale. Mais également par les Tricastines et les Tricastins si l'on se réfère au nombre de personnes – environ 500 – qui ont franchi les portes de la salle Fontaine le samedi 14 janvier. La cérémonie des vœux à la population, qui permet une fois par an de se retrouver et de poser les bases de ce que va être l'année à venir, est toujours un moment particulier dans la vie municipale. Ce fut d'autant plus le cas cette année alors qu'en 2021 et 2022, ces rendez-vous avaient dû être annulés pour cause de Covid. C'est aussi parce que nous sortons d'une période compliquée, qui a laissé des traces dans notre quotidien, que la municipalité a souhaité donner des

ondes positives à cette cérémonie, en cassant un peu les codes habituels. Une carte de vœux en forme de cassette stéréo, une animation de la soirée par un présentateur, une rétrospective de l'année 2022 en vidéo, un discours condensé du maire et surtout, la présence sur scène de l'artiste Joniece Jamison. Célèbre pour ses duos avec Desireless ou François Feldman ou pour ses collaborations comme choriste avec les plus grands artistes français, elle a gratifié le public d'un petit concert permettant de lancer officiellement l'opération "2023, année de culture" avec en toile de fond le fil rouge des années 80 (lire aussi p.26). Avant cela, le premier édile, Jean-Michel Catelinois, avait pu présenter à l'assistance les grands projets qui seront lancés en 2023. Et quels

projets ! On pense notamment au réaménagement du quartier du Serre-Blanc, avec la construction d'une nouvelle école maternelle, d'un restaurant scolaire, d'un parking d'une centaine de places et d'un nouvel espace polyvalent place du 14-Juillet, à côté de l'Espace de la Gare. Mais il ne faut pas oublier la déconstruction de l'ancien centre 2003 pour créer un grand parc paysager, la création de deux terrains de padel, l'agrandissement du Musée d'archéologie tricastine ou encore la réorganisation de l'accueil du public en mairie avec le déplacement du guichet unique. Autant de chantiers qui vont permettre à notre belle cité tricastine de continuer à être dynamique, d'avancer, toujours et de se moderniser. ●



Deux femmes d'exception mises à l'honneur



Christiane Badéa.



Noëlle Vachon.

Ce sont deux figures locales dont le travail remarquable et le dévouement méritent le respect qui ont été mises à l'honneur lors des vœux à la population. Christiane Badéa et Noëlle Vachon ont reçu des mains du maire la médaille de la Ville. Mme Badéa, une femme au grand cœur, a consacré une partie de sa vie à la cause des enfants maltraités. Elle est à l'origine de la création de l'association tricastine Atre, qu'elle préside depuis 32 ans et qui lutte contre la maltraitance des enfants et vient en aide aux jeunes victimes d'agressions psychologiques, physiques ou sexuelles. Noëlle Vachon, elle, a fait son entrée au sein de l'association du Festival du film de Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1993. Avant d'occuper la vice-présidence puis la présidence de la structure pendant plus de 20 ans. Elle a grandement contribué à l'essor de l'événement devenu un moment incontournable dans la vie culturelle tricastine et bien au-delà. ●



Joniece Jamison.

La nouveauté des vœux aux forces vives de la commune

En parallèle de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, la municipalité a souhaité organiser pour la première fois cette année un temps d'échanges avec les forces vives du territoire le 31 janvier. Dans un format différent, avec des élus installés face à un public d'entrepreneurs, de commerçants, de responsables associatifs, d'enseignants ou bien de membres des forces de l'ordre, tous répartis sur des tables rondes, l'idée était de proposer une présentation des grands projets à venir cette année. Et surtout de permettre un temps de questions/réponses entre public et élus, sur la base du huit grandes thématiques abordées, allant du développement économique et touristique à la tranquillité publique, en passant par la santé, le sport ou encore la culture. ●



"Dessine-moi une histoire" au menu de la 38^e Fête du livre de jeunesse

Evénement phare de la programmation culturelle tricastine organisée par l'association du Sou des écoles laïques, la Fête du livre jeunesse retrouve ses quartiers au gymnase Plein Soleil pour quatre jours du 23 au 26 mars avec un programme alléchant. Outre les deux journées de rencontres professionnelles les 23 et 24 mars (inscriptions et programme sur le site www.fetedulivrejeunesse.fr), les visiteurs pourront accéder à la Grande librairie qui propose des sections adaptées à tous les âges et tous les genres de livres. Cette année, des œuvres originales d'artistes de la région seront exposées au cœur du salon. Des ateliers gratuits et sur inscription sont proposés le week-end pour les familles (gravure, autoportrait, fresque collective, etc.).

Par ailleurs, les dédicaces, P'tits sentiers (espace ludo-éducatif pour les 0-6 ans), contes musicaux, Salon d'essayage, jeu de piste et marché d'éditeurs seront également de retour. Pas moins de 18 auteurs seront présents, dont Pascal Ruter qui remporte le Prix Sésame 2023 avec «Le talent d'Achille» (Ed. Didier jeunesse). Enfin l'éditeur à l'honneur sera la toute récente maison d'édition La Partie. Retrouvez le programme complet sur www.fetedulivrejeunesse.fr. ●



C'EST LE NOMBRE DE BONS CADEAUX AUX SENIORS QUE LA VILLE, VIA SON CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES, A DISTRIBUÉ FIN 2022 POUR LES FÊTES DE NOËL. CELA REPRÉSENTE PRÈS DE 60 000 EUROS QUI SONT DÉPENSÉS DANS LES COMMERCES TRICASTINS, OÙ LES BONS SONT UTILISABLES.

Trois chantiers jeunes en 2023

La collectivité renouvelle son opération Coup de pouce à destination des jeunes, en 2023. Ainsi, trois chantiers jeunes sont programmés : du 24 avril au 5 mai (inscriptions avant le 14 avril), du 23 octobre au 3 novembre (inscriptions avant le 13 octobre) et du 27 novembre au 8 décembre (inscriptions avant le 17 novembre). Le principe reste le même : pendant 9 ou 10 jours, les participants réalisent des petits chantiers d'entretien des bâtiments communaux ou des espaces verts. En échange, ils perçoivent la somme de 500 euros (ou 560 euros pour les chantiers de 10 jours) pour financer le passage du Bafa ou du permis de conduire. Sommes directement versées aux organismes.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès de Mosaïc, partenaire de l'opération au même titre que la Mission locale. Et à redéposer une fois complétés au service jeunesse de la Ville, en mairie. ●



Une Tricastine candidate à l'élection de Miss Drôme provençale



Le samedi 25 mars, à la salle Fontaine, se déroulera l'élection de Miss Drôme provençale 2023, première étape vers l'élection de Miss Rhône-Alpes puis de Miss France. Un show qui s'annonce exceptionnel sur le thème de Coachella, avec la présence de Miss France 2021, Amandine Petit, qui présidera le jury. Parmi les 11 candidates figurera Ambrine Ghedjati, une jeune tricastine de 20 ans, actuellement en troisième année de licence de sociologie à Lyon et qui souhaite plus tard trouver un métier dans lequel elle pourra défendre une cause qui lui tient à cœur : l'écologie. Cette passionnée de sport et de voyage pratique l'athlétisme depuis plus de 10 ans et se décrit comme « persévérante, appliquée et bienveillante ». Le public présent pourra déposer un bulletin de vote pour sa candidate préférée lors de l'entracte. Il y aura également la possibilité de voter la semaine précédant l'élection par SMS. Alors pour soutenir Ambrine, restez connectés en attendant les consignes de vote. Et si vous souhaitez assister à la soirée de gala, la billetterie est d'ores et déjà ouverte sur le site www.billetweb.fr ●

La générosité des donateurs de sang bénévoles du Tricastin



Les donateurs de sang bénévoles du Tricastin ont fait preuve d'une magnifique solidarité fin 2022 en faisant un don de 1 000 euros à la famille de Basile Thouvenel. Ce jeune garçon de 7 ans se bat au quotidien contre la leucémie. La remise du chèque a eu lieu lors d'une collecte de sang, en présence du maire Jean-Michel Catelinois. Un maillot de l'OM, club dont Bastien est fan, un Batman et des friandises ont aussi été offertes au garçon. ●

Une formation secourisme pour les jeunes

La municipalité a sollicité l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Drôme afin que cette dernière propose une formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) aux jeunes Tricastins âgés de 15 à 25 ans. Deux sessions auront lieu les 20 et 22 avril prochains à Mosaïc entre 8h et 17h, à raison de 10 participants par session. Au programme de la formation, l'apprentissage de notions sur la protection, l'alerte, l'arrêt cardiaque, les traumatismes ou encore les brûlures et les hémorragies externes. Le coût de la formation est de 60 euros par participant qui peuvent être réglés avec le Pass région. Les inscriptions se font par téléphone au 06 64 55 28 16. ●



CIRCULATION ET STATIONNEMENT INTERDITS JUSQU'AU 30 AVRIL RUE DE LA RÉPUBLIQUE



Jusqu'au 30 avril, la circulation et le stationnement rue de la République sont interdits dans le cadre du grand chantier de réhabilitation des réseaux et voiries dans le centre ancien, démarré en septembre 2022. La circulation est basculée en double sens sur les rues de l'Eglise et des Ecoles. Ces rues étroites ne permettant pas le croisement, un alternat

de circulation est géré par deux feux tricolores : un au début de la rue de l'Eglise côté place du Marché, un second rue des Ecoles au niveau de la place des Arts. La vitesse de tous les véhicules circulant dans ces deux rues sera limitée à 30 km/h. ●

DES REPRISES DE VOIERIES APRÈS LES VISITES DU MAIRE SUR LE TERRAIN

Faisant suite à des remontées de riverains lors des visites du maire et des élus dans plusieurs quartiers de la Ville, fin 2022, des travaux de réfection de voiries ont été menés en début d'année. C'est le cas chemin de Montélit, avec en plus la pose d'un nouveau luminaire, pour un montant de 18 668 euros TTC. C'est aussi le cas au niveau du rond-point de l'Argentane, au chemin de Belles Jeannes et chemin des Goumoux, pour un total de 10 599 euros TTC. Et enfin, impasse des Grands Saules,



où des portions de voiries ont été reprises avec aménagement de trottoirs. Le tout pour un budget de 19 474 euros TTC. ●

L'ÉTANCHÉITÉ DU COMPLEXE TENNISTIQUE REPRISE



Pendant trois semaines, au mois de mars, la société tricastine Smac interviendra au complexe tennistique pour effectuer des travaux de reprise de l'étanchéité des toitures. Ce sont quelque 1 770 m² de surface qui sont concernés en comptant la partie club-house et la partie maison des sports. Montant des travaux : 40 991 euros HT. ●

Infos TRAVAUX

LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME ENTRE DE BONNES MAINS

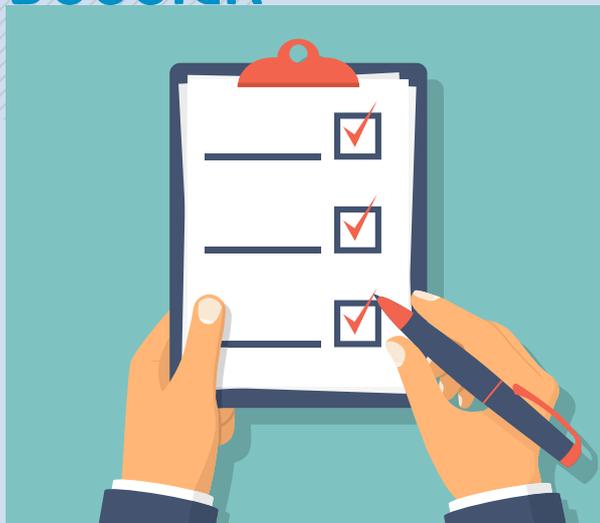


Début janvier, une équipe de cordistes a travaillé durant une semaine pour dévégétaliser les toitures et les murs de la Cathédrale Notre-Dame ! Une opération de haute-volée nécessaire à la bonne conservation de ce monument emblématique de notre commune. ●

L'heure est au bilan de mi-mandat



mars 2020- mars 2023, nous voilà à mi-mandat. L'occasion de tirer un premier bilan de l'activité de la municipalité. L'occasion donc de faire un point sur l'état d'avancement des engagements pris, de voir s'ils sont réalisés, en cours ou restant à concrétiser, mais aussi de comprendre pourquoi certains n'ont pu aboutir. Sans oublier de regarder vers l'avenir et d'évoquer les perspectives pour les 3 années à venir. C'est ce en quoi ce dossier est consacré. ●



69,8 % des engagements tenus à mi-mandat !

En mars 2020, la municipalité actuelle a été élue au premier tour de scrutin pour 6 ans avec un score dépassant les 66 %. Sur la base d'un programme contenant 53 engagements répartis sur 11 axes majeurs.

Un contexte de début de mandat perturbé par la crise sanitaire

Personne n'aurait pu prédire qu'un virus appelé Covid-19, apparu fin 2019 en Chine centrale, allait provoquer une pandémie majeure dans le monde. Pendant plus de 24 mois, nous avons ainsi dû modifier nos habitudes et apprendre à vivre autrement.

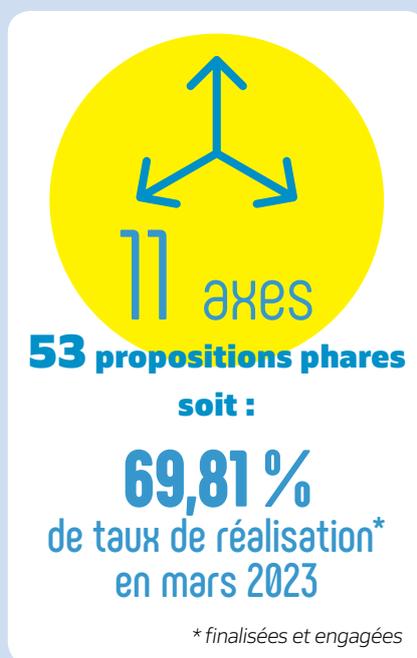
La collectivité s'est bien évidemment mobilisée pour soutenir les habitants de la commune et s'est organisée en conséquence dès le début de la situation de crise en distribuant des masques, en mettant en place des dispositifs adaptés pour les plus fragiles, mais aussi en ouvrant un centre de vaccination intercommunal.

Une situation exceptionnelle qui a aussi eu pour conséquence de ralentir fortement le fonctionnement de notre collectivité et donc l'avancée des différents projets et chantiers dont certains ont été stoppés nets lors des confinements notamment.

L'objectif 86 % d'ici à 2025 !

Plus de 69 % des propositions faites en début de mandat sont à ce jour réalisées ou engagées. Ce chiffre passe à plus de 79 % si l'on tient compte des 28 nouveaux projets qui ont vu le jour depuis.

Le contrat de confiance sera bien rempli car sur l'ensemble des projets 86 % seront atteints en 2025. C'est une véritable prouesse quand on sait les difficultés engendrées par le contexte de crise sanitaire, mais aussi par la flambée des prix depuis que la Russie a déclenché la guerre en Ukraine en février 2022.



Ne pas s'empêcher de lancer de nouveaux projets

En plus des 53 propositions du programme municipal, 28 projets nouveaux ont vu le jour depuis 2020 pour s'adapter aux besoins nouveaux

PAROLE D'ÉLU

« C'est important de rendre compte de ce que nous faisons car chacun est en droit de savoir comment la ville est gérée, mais aussi si vos élus respectent leurs engagements. Ce lien avec les habitants est pour moi primordial. Chacun comprendra que rien n'est figé, qu'il nous faut aussi savoir nous adapter aux circonstances, aux aléas. La vie municipale est ainsi faite. Parfois aussi, nous devons nous contraindre à revoir certains dossiers, à les adapter quand cela est possible ou même à les abandonner quand malgré nos efforts nous nous rendons compte qu'ils ne peuvent aboutir ou qu'ils ne répondent plus à un besoin. »



Jean-Michel Catelinois, maire

et aux circonstances. Ce sont donc au total 81 projets qui sont à ce jour recensés, dont 64 sont soit finalisés, soit engagés. ●

Sur les 53 propositions :

- 21 sont finalisées
- 16 sont engagées
- 2 n'ont pas abouti
- 8 ont été reportées ou modifiées
- 6 sont à réaliser



* finalisées et engagées

Axe 1 : Environnement



PAROLE D'ÉLUE

« En matière d'environnement nos actions ont d'abord

vocation à être pragmatiques et mesurées car il n'y aurait aucun intérêt à dépenser l'argent public si au final le résultat n'était pas viable tant sur le plan technique, qu'économique. L'augmentation des prix de l'énergie nous demande aussi de faire de nouveaux efforts et de regarder de plus près là où des économies sont possibles. Après une phase diagnostic, nous allons pouvoir cibler les bâtiments les plus énergivores sur lesquels il nous faudra intervenir en priorité. »



Fabienne Lord, adjointe au maire en charge de l'environnement

Des actions concrètes en faveur de la préservation de l'environnement !

11 actions spécifiques avaient pu être proposées en 2020. 8 d'entre elles (72 %) sont finalisées ou sont engagées. 5 actions nouvelles se sont ajoutées au programme initial.

✔ Action finalisée ou engagée.



1 ✔ Végétalisation des cours de récréation :

La réflexion est intégrée au projet de réalisation de la nouvelle école maternelle du Serre-Blanc et servira d'opération test pour mesurer l'efficacité d'un tel aménagement avant d'envisager de le reproduire au sein des autres établissements. **2025**
Cette réflexion coïncide aussi avec celle qui est lancée sur la réduction de la chaleur intérieure.



2 ✔ Formation aux gestes verts :

des actions de sensibilisation sont menées au sein des établissements scolaires, mais aussi au travers de manifestations tout public plus ponctuelles.



3 ✔ Mesurer les avancées de la collectivité sur la baisse

des consommations d'énergie, les avancées de la collectivité en matière de tri et de quantité de déchets :

Déjà existants pour ce qui concerne la collecte et le traitement des déchets ménagers au sein de la CCDSF, des indicateurs spécifiques ont été mis en place depuis 2022 pour mesurer l'étendue des dépenses énergétiques en ciblant plus particulièrement les bâtiments communaux et équipements sportifs.



4 ✔ Publication des résultats des mesures effectuées :

Les premiers diagnostics seront communiqués. **2023**



5 ✔ Conseils techniques aux habitants pour rénover son habitat :

Des permanences de l'association Ceder sont organisées sur la commune via la CCDSF. Vous pouvez ainsi disposer de bons conseils pour vos projets de rénovation de logement, si vous souhaitez trouver des solutions pour faire baisser vos consommations énergétiques.



6 ✔ Renseignement des usagers sur les agences publiques et les aides financières :

En dehors de l'aide proposée par le Ceder, les usagers peuvent depuis 2022 se rendre au sein de la structure France Services, mais aussi consulter le point conseil budget du CCAS pour obtenir des renseignements et être aidés dans leurs démarches.



7 ✔ Développer les circuits courts et développer l'offre bio dans

la restauration collective : c'est déjà une réalité pour la restauration scolaire sachant que la démarche se poursuit.



8 Mettre en place une filière de ramassage des déchets alimentaires

de cantine : C'est à l'étude avec l'intercommunalité et sera couplée à une action de sensibilisation pour limiter le gaspillage en amont. **2024**



9 ✔ Poursuivre la mise à disposition des jardins partagés

: Le dispositif est maintenu sur les 2 sites existants.



10 ✔ Remplacement des véhicules par des véhicules électriques :

C'est le cas des véhicules légers ou des petits véhicules de transport des services techniques.



11 ✔ Définir un plan de liaisons douces avec les comités de quartier :

la réflexion a été engagée à plusieurs niveaux pour aboutir à l'élaboration d'un schéma d'aménagement communal, mais aussi intercommunal. L'objectif vise aussi à relier les voies vertes traversant la ville afin de créer un cheminement continu pour les piétons et deux roues.



D'autres actions nouvelles en faveur de l'environnement !



1 ✔ Implantation de composteurs partagés

avec une phase test au sein du quartier du Resseguin.



2 ✔ Installation de toilettes sèches

au sein de l'aire de jeux Auguste Gay.



3 ✔ Rénovation thermique de l'hôtel de ville et du Musat

à partir de cette année.



4 ✔ Rénovation thermique des bâtiments publics

des Archivaux finalisée en 2022 et du Resseguin.



5 ✔ Optimisation des éclairages publics

par des systèmes led permettant une régulation de la puissance et installation d'horloges permettant une gestion plus fine du temps d'allumage.

Axe 2 : Le cadre de vie



PAROLE D'ÉLUE

« C'est un vaste projet qui va se concrétiser dans les prochains mois au niveau du Serre-Blanc/Pialon avec des travaux d'envergure qui nous attendent. Je suis ravie que ce projet devienne réalité. Nous allons ainsi offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes écoliers, et d'enseignement pour les personnels. »



Céline Aranéga, adjointe au maire en charge de l'enseignement et des solidarités

Des infrastructures que beaucoup nous envie : il fait bon vivre à Saint-Paul !

Sur les 14 propositions, 10 sont réalisées ou engagées (64%) et 6 nouveaux projets ont vu le jour.



1 ✓ Reconstruire l'école du Serre-Blanc : c'est un projet d'envergure qui est aujourd'hui acté et lancé. L'objectif est d'ouvrir les 4 classes flambant neuves pour la rentrée de septembre 2025.



2 ✓ Reconstruire la cantine proche du Pialon : Cette réalisation est intégrée au programme de la nouvelle école maternelle.



3 ✓ Construction d'une salle de sport au niveau du Pialon : Les procédures administratives de consultation sont lancées depuis le début de l'année. Les travaux sont programmés en 2024.



4 Réaliser une halle couverte place de l'Esplan : Projet pour le moment en "stand-by" faute de pouvoir disposer de l'emprise foncière nécessaire. Une partie de la surface nécessaire est sur le domaine privé mais la vente n'a pu se concrétiser. **REPORT**



5 Créer deux salles de cinéma à la place de l'ancienne école maternelle du Serre-Blanc : Les pré-études sont lancées mais le projet ne sortira de terre qu'après la démolition de l'actuelle école maternelle. Les études plus poussées seront menées dès 2025 afin de définir le programme et le planning de réalisation. **2026**



6 ✓ Créer un parking de proximité d'une trentaine de places : ce seront dans un premier temps 90 places qui verront le jour à l'angle de l'avenue Louis-Girard et de la rue du Serre-Blanc. Les travaux seront engagés en 2023. D'autres projets sont à l'étude pour renforcer le stationnement de proximité et rendre le cœur de ville accessible facilement à pied.



7 ✓ Agrandir le musée et créer une salle polyvalente : Les procédures préalables de consultation des architectes, puis des entreprises sont lancées. Les travaux devraient démarrer en 2023 pour une durée d'un an. L'objectif sera ainsi d'agrandir de 190 % la surface d'exposition pour permettre une meilleure mise en valeur des richesses archéologiques et vestiges de la commune et des environs.



✔ Action finalisée ou engagée.



8 ✔ **Mettre en valeur la tour juiverie** : Tout en restant dans les objectifs, l'extension du musée a été privilégiée.



9 ✔ **Terminer l'aménagement du tour de ville dont le Courreau** :

Les urbanistes ont commencé à travailler sur le projet en tenant compte des remarques des membres du comité consultatif mis en place depuis plus d'un an. La réfection du cour Valaurie sera aussi à l'étude notamment pour sécuriser le passage des piétons.



10 ✔ **Réhabiliter la salle polyvalente 2003** : Ce projet a été abandonné au profit de la réalisation d'un parc paysager et au regard de la complexité et du coût qu'engendrent la réhabilitation d'un tel équipement pour le mettre aux normes actuelles.



11 ✔ **Création d'un parc arboré autour de 2003** : Les consultations des entreprises sont en cours sur la base des propositions qu'ont pu effectuer les membres du conseil des sages lesquels se sont vus confier un travail d'étude sur le sujet.



12 ✔ **Démolition de l'ancienne piscine** : La déconstruction de l'ancien équipement est prévue en 2024.



13 ✔ **Aménagement des entrées de ville Bollène - Pierrelatte - Suzela-Rousse** : Un programme de travaux est en cours d'élaboration. **2025**



14 ✔ **Poursuivre la réfection des chemins de campagne** : Une enveloppe budgétaire annuelle est consacrée à la réfection des voiries. Des travaux qui peuvent aussi être envisagés lorsque le remplacement des réseaux souterrains est programmé comme en ce moment autour de la cathédrale.



D'autres actions nouvelles pour un cadre de vie toujours plus agréable



1 ✔ La création de l'aire de camping-car de la place Chauvy.



2 ✔ La sécurisation du parvis du collège et l'aménagement du chemin des Fayettes.



3 ✔ La sécurisation des voiries par l'implantation d'aménagements spécifiques.



4 ✔ La commune est partenaire du Département de la Drôme pour permettre la création du nouveau centre de secours (début des travaux en 2023).



5 La refonte du skate parc qui sera engagée dès que le plan d'aménagement du parc paysager situé aux abords de l'Odyssee 'O sera finalisé. **2024**



6 ✔ La création du city-stade à proximité du centre aquatique et de l'aire de jeux du chemin des Sources. D'autres réflexions sont en cours dans le quartier du Resseguin ou de la cité 3 en lien avec les membres du CMJ.

Axe 3 : Être au plus proche des habitants



Des politiques volontaristes pour favoriser la prise en considération des attentes de chacun en veillant à l'intérêt général

La municipalité attache une attention particulière à améliorer sans cesse la qualité du service public qu'elle rend.



✔ La majorité s'était engagée à ouvrir une structure labellisée France Services. C'est chose faite depuis le début de l'année 2022.

Véritable lieu destiné à apporter une aide personnalisée dans l'accomplissement des démarches administratives au service des usagers, cette structure, au fil des mois, étoffé son offre de services.

- ✔ Le plus marquant aura sans aucun doute été la réalisation des cartes nationales d'identité et des passeports
- ✔ Le point conseil budget répond à un besoin d'accompagnement personnalisé
- ✔ La réalisation de vos démarches administratives va aussi se concrétiser cette année par la refonte du guichet unique
- ✔ De nouveaux outils d'information ont aussi été mis à disposition afin de favoriser l'accès aux données (documents administratifs, urbanisme, agenda des manifestations...) et de réaliser des démarches en direct.
- ✔ Action finalisée ou engagée.

DOSSIER

Axe 4 : Améliorer la qualité de l'eau



Le plaisir d'une eau plus douce

L'eau potable qui coule à notre robinet est un bien précieux sur lequel il nous faut tout particulièrement veiller tant en termes de quantité, que de qualité.

La commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux ne dispose aujourd'hui que d'une source d'approvisionnement qui produit une eau dont la dureté est forte. Réduire cette dureté est important car une eau trop calcaire abîme nos appareils électroménagers, nos chaudières, notre linge et n'est pas agréable au moment de prendre sa douche ou son bain pour notre peau ou nos cheveux.

Cette préoccupation avait été identifiée en 2020 et deux propositions avaient été faites, à savoir : la création d'une usine de décarbonatation et de dépollution ou le raccordement de la commune aux puits de captage des Bonnes filles.

Les études menées ont orienté la municipalité vers une autre solution, moins coûteuse et plus rapide à mettre en œuvre sur le plan technique. Demain est envisagé le raccordement de la commune à une nouvelle source d'eau potable dont l'eau est plus "douce" et sera plus agréable à l'usage au quotidien.

✔ La municipalité a engagé début 2023 les processus nécessaires pour bénéficier de l'eau du Syndicat Rhône Aygues Ouvèze dont la ressource principale et historique est constituée par les puits de Mornas dont l'eau est captée dans la nappe alluviale du Rhône. L'impact sur la facture sera mineur au regard du gain attendu par la fourniture d'une eau plus "pure". Cette solution permettra de plus à la commune de disposer d'une solution d'approvisionnement dite de secours en cas d'aléa sur la ressource principale. L'objectif sera donc rempli.

Axe 5 : Développer l'offre de soins



La santé, un dossier pris à bras le corps

Des politiques volontaristes sont mises en place pour favoriser la prise en considération des attentes de chacun en veillant à l'intérêt général. La majorité avait proposé de créer une maison des spécialistes de santé en complément de la maison de santé pluridisciplinaire ouverte en 2019. Plusieurs contacts avaient été pris et des réflexions engagées avec des orthophonistes et ophtalmologistes, mais pour l'heure le dossier n'a pu aboutir. Mais un travail est mené pour tenter, en lien avec les médecins, l'ARS et la CPAM, de faire face aux difficultés que rencontrent certains Tricastins pour trouver un généraliste. Plusieurs pistes sont envisagées. A suivre...



✓ Mobilisation de la collectivité durant la crise sanitaire, notamment quand il s'est agi d'ouvrir un centre de vaccination intercommunal



✓ Travaux d'aménagement du rez-de-jardin du bâtiment de la maison de santé Simone-Veil dans l'objectif d'offrir les locaux nécessaires à l'accueil de nouveaux professionnels de santé.



✓ Développement de la pratique du sport santé ou sport sur ordonnance en lien avec les médecins référents et nos associations ou structures sportives.



✓ Versement en 2023 d'une subvention à la maison de retraite des Fleuriades afin d'améliorer le bien-être de leurs résidents, mais aussi de faciliter le travail des personnels, avec l'acquisition de lève-personnes envisagée.

Axe 6 : Tester et améliorer l'accessibilité



Un travail au long cours qui se poursuit

La collectivité poursuit la mise en accessibilité de ses bâtiments et/ou du domaine public en consacrant chaque année une enveloppe budgétaire spécifique pour répondre au schéma d'aménagement pluriannuel qui sera finalisé en 2024.

A l'issue, et comme inscrit dans le programme municipal, une mise en situation sera effectuée pour évaluer l'efficacité de ces aménagements et sensibiliser les usagers qui ne seraient pas convaincus de l'intérêt de ces réalisations.

Axe 7 : Inciter les citoyens à s'engager



Nous agissons pour que chacun puisse s'épanouir dans sa ville

4 propositions aujourd'hui satisfaites étaient proposées en 2020



1 ✓ La mise en place d'un pass permis dès 2022 qui s'est étendue avec les chantiers jeunes et permettent aussi de financer par exemple le Bafa.



2 ✓ La formation aux premiers secours qui a été initiée lors de la première journée de la sécurité en 2022, puis développée avec des formations spécifiques destinées dans un premier temps au jeune public.



3 ✓ Un budget pour les comités de quartier avec une enveloppe financière utilisée chaque année pour mettre en œuvre les aménagements validés au sein des comités de quartier.



4 ✓ L'intégration des comités de quartier à la réflexion des aménagements, effectuée pour les projets comme par exemple celui du Courreau.

De nouvelles actions pour rapprocher le citoyen de la collectivité et l'inviter à être « acteur » de sa ville



1 ✓ Renouvellement et renforcement des instances de concertation et de dialogue : conseil des sages, conseil municipal des jeunes, comités de quartier.



2 ✓ Renforcement des outils d'information : refonte de l'application mobile, du site internet.



3 ✓ Implantation de bornes interactives d'information.



4 ✓ Développement d'actions de proximité « j'ai une question à vous poser » « le maire s'invite chez vous ».



5 ✓ Permanences déconcentrées du Maire.



6 ✓ Mise en place d'actions de sensibilisation au vivre ensemble (Année des 3C, compostage partagé, lutte contre le frelon asiatique).

✓ Action finalisée ou engagée.

Axe 8 : Pour pouvoir se sentir en sécurité dans la ville



Saint-Paul-Trois-Châteaux : une ville sûre

Les chiffres de la délinquance de la gendarmerie confirment que notre ville demeure paisible et sûre, même si elle n'échappe pas aux actes malveillants. Pour autant, la collectivité œuvre au quotidien pour lutter contre les auteurs des actes de délinquance, mais aussi pour agir contre les faits d'incivilité et assurer la tranquillité publique. Trois propositions initiées en 2020 sont à ce jour satisfaites.



✓ **8 agents de police municipale et 1 ASVP sont chargés de notre tranquillité publique**, aidés pour cela par les gendarmes



✓ **65 caméras ont été déployées au sein de la commune.** Un dispositif avec un effet dissuasif qui évite bien souvent le passage à l'acte ; un outil précieux pour la gendarmerie afin de confondre les auteurs de faits de délinquance ; un moyen pour la police municipale de faire de la vidéo-verbalisation (lutte contre les infractions routières ou contre les dépôts sauvages)



✓ **Renouvellement avec le Procureur de la République de la procédure de rappel à l'ordre** qui jusqu'à présent fait ses preuves. Elle est notamment destinée aux mineurs que nous convoquons en mairie avec leurs parents pour les remettre dans les rails quand ils sont à l'origine de faits d'incivilité. Ces actions curatives ne doivent pas faire oublier celles menées pour sensibiliser les publics, et notamment les enfants et les seniors, en matière de sécurité routière, de vigilance sur internet ou à la fraude.

PAROLE D'ÉLU

« Le bien-être de tous commence par le respect des autres et des règles de vie en communauté. C'est un principe fondamental. L'action de la police municipale est multiple et vise d'abord à être au service des habitants pour leur garantir la quiétude que chacun est en droit d'attendre. Si la priorité est donnée à la prévention, à la sensibilisation, force est de constater que cet exercice atteint ses limites quand l'infraction est criante. »



Daniel Rollet, adjoint au maire chargé des ressources humaines, de la tranquillité publique, des affaires militaires et des anciens combattants, du guichet unique.

DOSSIER

Axe 9 : Préparer l'avenir – jeunesse



Agir pour aujourd'hui et pour demain

Ce vaste domaine contenait 8 propositions phares. La moitié est à ce jour engagée.



1 Réalisation d'achats groupés de fournitures scolaires :

La municipalité a généralisé la gratuité des fournitures pour les écoles maternelles et élémentaires publiques



2 Création d'un conseil des adolescents :

La municipalité s'appuie sur les dispositifs existants notamment en renforçant son partenariat avec le monde associatif qui œuvre déjà en faveur des adolescents.



3 Faciliter les études supérieures par le dispositif Campus connecté :

la commune s'est portée volontaire pour accueillir ce dispositif gouvernemental mais n'a pas été retenue.



4 Développer l'habitat de tous les séniors par une offre de logements :

En dehors des programmes de construction des promoteurs privés, la collectivité s'attache à améliorer son offre de logements comme dans l'opération rénovation-construction en partenariat avec le bailleur DAH rue du Serf qui permet à des séniors de demeurer en cœur de ville.

✓ Action finalisée ou engagée.



5 Développer le commerce et l'artisanat par l'acquisition de locaux commerciaux en centre-ville pour faciliter l'installation.

Une réalité qui s'est par exemple concrétisée en 2022 par l'achat du local que louait le libraire située place du Marché et qui sans l'intervention de la mairie n'aurait pu demeurer dans ces murs.



6 Faire la promotion du commerce local par la mise en place d'une plateforme en ligne.

Une possibilité envisagée mais la multitude des offres proposées aux commerçants, via la CCI ou d'autres structures durant la crise sanitaire, a rendu obsolète l'intervention de la mairie. Mais l'arrivée d'un manager de ville saura apporter une aide nouvelle répondant aux besoins des commerçants.



7 Développer le sport santé et sur ordonnance :

Cela a pu être mis en place en 2022 avec le soutien de médecins et des associations locales.



8 Création d'un espace padel avec le club de tennis :

les travaux démarreront courant mars.



✓ L'extension du centre de loisirs du Rubi's Cube fait partie

des projets nouveaux qui sont engagés.

Axe 10 : Adopter la méthode pour changer les choses



Pour un service public plus efficace et garant de la bonne utilisation des deniers publics



1 Évaluer l'efficacité des politiques municipales :

La mise en place d'un contrôle de gestion apporte une plus-value en matière de suivi et d'évaluation des politiques publiques portées par la Ville mais aussi par les délégataires de service public.



2 Suivi des engagements de campagne sur le site internet

dès cette année au moment où nous évoquons la mi-mandat.



3 Présentation du budget de la ville avec un suivi d'indicateurs.

Un dossier est consacré au budget chaque année dans le magazine municipal. Des réunions publiques sont prévues en mars/avril pour rendre compte de l'activité de la municipalité et faire un point sur la situation financière de la commune.

Axe 11 : Nos engagements pour le territoire



DOSSIER

PAROLE D'ÉLU

« Je peux vous dire que nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire en sorte de maintenir la vivacité économique de notre commune, mais aussi de mettre en avant tous nos atouts pour accueillir de nouvelles sociétés. C'est une bonne chose pour l'activité de toutes les entreprises, petites ou moyennes, artisanales ou industrielles, mais aussi pour l'emploi. Nous ferons au moment venu le bilan des emplois créés sur le territoire communal qui je n'en doute pas dépassera nos espérances et nos prévisions. »



Guy Fayolle, 1^{er} Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, du commerce, de la stratégie et de la prospective de la ville

Agir en faveur d'une intercommunalité forte et solidaire

L'intercommunalité doit être regardée comme un atout pour les communes membres et permettre à celles-ci de disposer de moyens supplémentaires pour réaliser des projets que, seules, elles ne seraient pas capables de réaliser.



✓ Des projets à forts enjeux pour le territoire demandent à ce que nous nous mobilisions ensemble pour qu'ils aboutissent. C'est le cas de la candidature du Tricastin pour l'implantation de 2 EPR dont les actions de soutien sont une réalité. C'est aussi le cas pour ce projet structurant d'envergure qu'est l'échangeur autoroutier pour lequel nous suivons de près l'avancée et sommes mobilisés.

la CCDSF, est une réalité avec notamment la commercialisation des parcelles restantes au sein du Parc d'activités Drôme Sud Provence arrivée à son terme. Aussi jeune soit-elle la CCDSF avance à grands pas pour permettre un développement homogène du territoire et favoriser l'émergence d'une vraie politique intercommunale. Le passage à la FPU (taxation des entreprises) dont les recettes reviennent aujourd'hui aux communes et seront transférées (avec compensation aux communes) sera le point de départ d'une nouvelle étape, à savoir celle de la prise de nouvelles compétences.



✓ Le développement économique, une des compétences premières de



et
7,439 M€ en 2023*
12,315 M€ en 2024*
4,725 M€ en 2025*

soit 50 millions d'€ investis sur le mandat

* Prévisionnel

Augmentation des impôts :



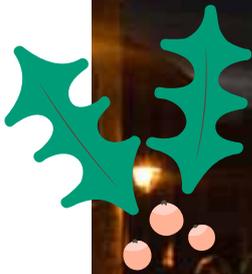
Une commune bien gérée et une situation budgétaire saine

Si la bonne utilisation et la bonne gestion des deniers publics est pour la municipalité une évidence, cela va toujours mieux en le disant.

Une capacité financière qui est aussi favorisée grâce à la vivacité économique locale, grâce aux entreprises qui ont fait le choix de s'installer sur la commune et qui contribuent ainsi à son essor. En 6 ans, ce seront plus de 50 millions d'euros qui auront été investis au profit de l'intérêt général et pour l'avenir de notre ville.

Investir c'est bien évidemment une priorité dans le contexte tendu comme celui que nous connaissons. C'est d'autant plus une nécessité quand on sait que les collectivités sont les premières donneuses d'ordres auprès des entreprises comme celles du bâtiment et des travaux publics par exemple.

Investir c'est pérenniser l'emploi local d'aujourd'hui et garantir celui de demain.



PARADE DE NOËL



sous le signe



VILLAGE DE NOËL



DESCENTE DU PÈRE NOËL





ILLUMINATIONS DE NOËL



VILLAGE DE NOËL



ILLUMINATIONS DE NOËL



PATINOIRE DE NOËL

de la magie !



FEU D'ARTIFICE



PATINOIRE DE NOËL

Une année 2023 dédiée à la culture et aux Années 80

Le vivre-ensemble avait été mis en lumière tout au long de l'année 2022 au travers de nombreuses actions. En 2023, place à une année dédiée à la culture sous toutes ses formes, avec les Années 80 pour fil rouge.



La carte de vœux en forme de cassette stéréo et la cérémonie des vœux en musique, avec la chanteuse Joeniece Jamison, ont donné le ton. 2023 à Saint-Paul-Trois-Châteaux est placée sous le signe de la culture sous toutes ses formes, qu'il s'agisse du chant, de la danse, de la photographie, de la littérature, du cinéma, de la musique ou encore du théâtre.

Et parce que les Années 80 sont incontestablement une période qui peut unir et réunir toutes les générations de Tricastines et de Tricastins, tant elle parle au plus grand nombre, la municipalité a décidé d'en faire le fil rouge tout au long des mois à venir.

En associant à ce projet les acteurs culturels de la commune intéressés à ce projet sur l'année 2023, la Ville peut aujourd'hui proposer un programme varié de rendez-vous. Avec d'abord le concert de François Feldman le 11 mars ou bien le spectacle de l'humoriste Chantal Ladesou le 25 novembre, tous deux à l'Espace de la Gare.

Un podium des Années 80 avec divers artistes sera proposé le 1^{er} juillet place du 14-Juillet. Tout comme un carnaval et une "boum" déguisée à la salle Pommier le 14 avril. Et un karaoké géant le 8 septembre. La Fête de la musique le 21 juin, le bal républicain

(13 juillet), Cinétoiles (août), les Jeudis de l'été (juillet/août) ainsi que les thés dansants et les repas des aînés programmés d'ici décembre seront également aux couleurs des Années 80.

La médiathèque proposera plusieurs ateliers, conférences ou rencontres autour de cette thématique (light painting, naissance du hip-hop). La Maison de la truffe et du Tricastin lancera une exposition sur ses 35 ans au premier trimestre. Des expositions de photos de classe des Années 80 ainsi que d'objets des Années 80 seront installées dans les vitrines des commerces non occupés du centre-ville.

Du côté des partenaires extérieurs, le cinéma Le 7^e Art diffusera des clas-

siques des Années 80 tous les derniers dimanches de chaque mois. Les Restos du cœur feront une exposition sur leur création et leurs actions en juin.

L'université populaire mettra en place un cycle de conférences dédiées au second semestre. L'Odyssée'O proposera des ciné-piscine avec film des Années 80 et des cours de fitness. Enfin, Déclit photo sera mobilisé pour préparer une grande rétrospective de cette année 2023 avec des photos projetées sur le mur de la cathédrale Notre-Dame en décembre. D'autres rendez-vous sont en train d'être finalisés et les associations qui voudraient pouvoir s'inscrire dans ce projet auront le loisir de solliciter le service culturel de la Ville tout au long de l'année.

Contact : vieassociative@mairie-sp3c.fr



« Ce sera l'année de toutes les cultures, pour toucher le plus grand nombre de Tricastins et de Tricastines, dans un partenariat fort avec les acteurs locaux. »

Jean-Michel Catelinois, maire



Un concours de piano à l'international

C'est une première à Saint-Paul-Trois-Châteaux et dans le Sud de la Drôme : la Ville lance la première édition de son Concours international de piano, du 18 au 22 avril, à la salle Fontaine.

Une idée qui est née d'échanges entre les élus, désireux de promouvoir un nouvel événement culturel à Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec Pierre-Laurent Boucharlat, pianiste français de grande renommée, par ailleurs directeur artistique des Musicales en Tricastin, le festival de musique classique qui se tient dans la cité tricastine chaque été.

Un jury composé de cinq pianistes reconnus et venus de toute l'Europe sera chargé de départager les candidats qui seront répartis dans quatre catégories : 9-12 ans, 12-15 ans, 15-20 ans et Masters.

Toutes les auditions se feront en public (entrée gratuite) pour que les Tricastines et les Tricastins puissent venir écouter ces talents en devenir ou déjà confirmés. La grande finale, elle, se déroulera

le samedi 22 avril (entrée 10 euros) là aussi en public mais avec en plus l'orchestre montpelliérain Contrepied.

Infos en +
Tous les renseignements sur le concours, les inscriptions et les documents à fournir sont à retrouver sur la page dédiée du site Internet.



« Ce premier concours international de piano est né de cette envie forte de promouvoir la culture musicale ; de cette volonté d'encourager et de récompenser la pratique du piano, mais aussi de mettre en lumière les pianistes les plus talentueux. »

Jacqueline Bessière, adjointe à la culture



Paris-Nice, la Course au soleil en version



L'épreuve cycliste Paris-Nice revient dans la cité tricastaine pour la troisième fois le 9 mars, après 2009 et 2016, mais avec une grande première, une arrivée d'étape.

Le jeudi 9 mars 2023, à l'issue d'une cinquième étape, la plus longue de la course (212,4 km) qui verra les coureurs prendre le départ de Saint-Symphorien-sur-Coise, dans le Rhône, c'est un final explosif sur l'avenue Louis-Girard qui sera proposé, juste avant le rond-point des Fougues, au niveau du parking du cimetière. Les

sprinteurs de la Course au soleil devraient s'en donner à cœur joie sur une ligne droite de 300 m. L'heure d'arrivée est prévue aux alentours de 16h40 avec, dans la foulée, les podiums qui se tiendront également avenue Louis-Girard, alors que les bus des équipes seront stationnés sur la RD59, au niveau de la piscine d'été.

Avant cela, les coureurs du Paris-Nice auront traversé une partie du Rhône, donc, mais aussi de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme, avec notamment le col du Deves, le col d'Aleyrac et la traversée des villages de Chamaret, Colonzelle et Montségur-sur-Lauzon. L'arrivée à Saint-Paul-Trois-Châteaux se fera par les départementales 71 puis 59. ●

« Vivre une arrivée d'étape d'une grande épreuve cycliste, c'est une première à Saint-Paul-Trois-Châteaux ! Après de multiples départs de la Grande Boucle et de Paris-Nice, ce sera un événement à vivre différent pour les spectateurs que nous espérons nombreux »

Alain Rivière, adjoint aux sports



d'arrivée d'étape

Les interdictions de stationnement et de circulation le jour de la course*



*En fonction de l'horaire de passage de la voiture balai, la réouverture de certains axes pourra se faire plus tôt que les horaires indiqués

- La RD 59 entre le rond-point des Truffières et le rond-point Trécate sera fermée de 8h à 19h
- La descente de Saint-Restitut vers le rond-point des Truffières via la D59a sera fermée de 14h à 17h30
- L'avenue Louis-Girard sera fermée jusqu'au niveau de la rue du Serre-Blanc de 8h à 19h
- Les avenues Paul-Faure et Résistance seront fermées de 8h à 19h
- Le chemin de la Pastrouze est fermé du mercredi soir 19h au jeudi 21h
- Le chemin du Chameau sera fermé de 14h à 20h
- Le chemin des Fougues sera fermé à partir de 14h et jusqu'à 20h et

- l'entrée ou la sortie dans le lotissement ne sera plus possible
- L'entrée et la sortie du lotissement des Lavandes et du chemin de Boussous seront fermés à partir de 14h et jusqu'à 20h
 - L'entrée et la sortie du secteur de Montélit pourra se faire via Saint-Restitut
 - L'accès au parking Chauvy restera possible par l'avenue du Docteur-Fontaine. La sortie du parking sera interdite de 15h à 18h
 - L'accès au parking de l'Espace de la Gare (place du 14-Juillet) restera possible par le chemin du Docteur-Pradelle

Merci à nos partenaires

Intermarché



EIFFAGE

**PPS
ELECTRICITE**

**E.Leclerc
BOLLENE
HYPERMARCH...**



**ATOUT TRICASTIN
CLUB D'ENTREPRENEURS
BTP**



**RAMPA
ENERGIES**



Du nouveau pour le Trail urbain du patrimoine 2023

Samedi 24 juin se tiendra une nouvelle édition du Trail urbain du patrimoine avec quelques nouveautés au programme.



Rendez-vous sportif du milieu d'année, cet événement qui mêle à la fois le sport et à la culture se réinvente en 2023. Le départ de la course principale se fera à 20h30 de l'avenue Paul-Faure, avec un parcours dans les ruelles du centre ancien en grande partie. Et sur une distance qui passe à 10 km, en deux boucles, pour coller aux courses du genre.

Cette année, les jeunes se voient aussi offrir la possibilité de participer à ce trail avec des courses pour enfants non chronométrées dans différentes catégories : éveil athlétique (8-9 ans), poussin (10,11 ans), benjamin (12,13 ans) et minime (14,15 ans).
Côté culturel, outre les visites de la Maison de la truffe et du Tricastin

(14h30-18h) et de la cathédrale (à 18h, sur inscription au 04 75 96 92 48), un concert du groupe Liparis sera donné après les podiums, parking Chausy, avec présence d'une buvette et de food-trucks. ●

+ Les inscriptions sont possibles jusqu'au 24 juin à 12h sur le site www.nikrome.com

Plusieurs événements Terre de Jeux programmés au premier trimestre

Les clubs sportifs de la Ville vont animer le premier semestre de 2023 avec de nombreux événements labellisés Terre de Jeux 2024 par la commune, en prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris l'an prochain.

- La randonnée des Trois Plateaux par le Cyclo-club tricastin le 12 mars
- Le tournoi "Arrow Head" des Archers tricastins les 8 et 9 avril
- Le Trophée du Tricastin du BMX SP3C le 29 avril
- Le Tournoi international d'escrime de la Ville avec le Masque de fer Tricastin le 8 mai
- Le concours de hip-hop One T One de 1001 Danses le 13 mai
- Le Challenge de la Ville de judo le 14 mai

20
TERRE
DE JEUX
24

Quand les associations tricastines vous font bouger

Dans chaque numéro de votre magazine municipal, zoom sur les associations sportives tricastines qui font bouger la Ville.



Le BMX SP3C, pour tous les âges

On n'arrête pas le vélo parce qu'on est vieux. On est vieux parce qu'on arrête le vélo. » Voici la devise du BMX SP3C qui accueille une soixantaine d'adhérents de 5 à 50 ans répartis par niveaux, avec des créneaux d'entraînement les mardis et vendredis soirs, le mercredi après-midi et le samedi matin. En 2023, un tout nouveau bureau se met en place autour de Jérôme Falletta qui succède à Cécile Geisse avec la volonté de toujours faire briller les couleurs de la Ville lors d'une quinzaine de compétitions chaque saison. Mais également de prendre part à différents événements comme le Téléthon ou d'organiser une grande compétition, le Trophée du Tricastin (29 avril) labellisé Terre de Jeux 2024. Le club propose



des essais et peut fournir tout le matériel aux personnes qui seraient intéressées. Alors n'hésitez plus !

➕ Renseignements : 06 56 88 42 15
ou bmxsp3c@gmail.com



Le Cyclo-club tricastin, pour toutes les pratiques

Fondé en 1981, le Cyclo-club tricastin, club de vélo route et VTT, réunit des passionnés de vélo sous toutes ses formes. Avec quelque 90 licenciés, l'activité est variée, entre entraînements pour les jeunes de l'école cyclo, sorties vélo découverte les samedis matins ou bien participation à des randonnées d'autres clubs ou des grandes courses de cyclotourisme comme l'Ardéchoise. Le Cyclo-club tricastin organise également des événements sportifs d'envergure chaque année : la Randonnée des Trois plateaux qui est labellisée Terre de Jeux 2024 par la commune, le 12 mars. Ainsi que la Veillée des Carriers



(12 mai) ou encore le raid VTT Portes de Provence (1^{er} et 2 juillet). Une permanence du club est organisée tous les samedis matins de 11h30 à 12h30 au local, sur le Courreau, pour

se renseigner sur le club, s'inscrire et prendre sa licence.

➕ Renseignements : 07 82 51 85 85
ou yannsa2000@gmail.com

Un nouveau conseil municipal des jeunes élu en juin

C'est bientôt la fin de l'aventure pour les actuels conseillers municipaux jeunes. Après deux années riches en expérience et en projets, ils vont laisser leur place à de nouveaux élus en juin.

L'élection du nouveau CMJ est en effet prévue le 20 juin dans les établissements scolaires (écoles primaires + collège) de la commune. Les jeunes Tricastins non scolarisés à Saint-Paul pourront également voter en mairie le samedi 17 juin de 9h à 12h.

D'ici là, les enfants qui souhaitent candidater pour intégrer la structure doivent se manifester entre le 4 avril et le 6 mai en remplissant le "coupon candidature" qui leur sera mis à disposition. Pour être candidat, il faut habiter la cité tricastine et être scolarisé du CE2 à la 5^e.

Chaque candidat aura le droit d'avoir sa propre affiche de campagne avec photo, slogan et mise en lumière de deux projets proposés. Ces affiches seront disposées dans les établissements scolaires durant le temps de la campagne, du 5 au 16 juin. Avant le vote, donc, les 17 et 20 juin.

Pour rappel, le CMJ est composé d'une quinzaine de jeunes Tricastins élus pour une durée de deux ans. Ils se réunissent un mercredi par mois pour porter les besoins et les attentes de la jeune génération. Associés à certains projets de la Ville, ils ont aussi la possibilité de proposer leurs propres actions. ●



"Le maire s'invite chez vous" : une première réussie



Mercredi 1^{er} février, le maire Jean-Michel Catelinois, entouré de Guy Fayolle, premier adjoint, et de Georgia Brun, adjointe à la jeunesse, ont passé la soirée auprès d'habitants du quartier du Petit Bois, dans le cadre de l'action "Le maire s'invite chez vous". Une première réussie qui en appelle d'autres, les élus ayant pu évoquer avec la quinzaine de participants différents sujets et apporter directement des réponses aux préoccupations des riverains sur des questions de sécurité routière, de réfection de voiries ou encore d'évacuation des eaux pluviales. Si vous aussi vous souhaitez inviter chez vous une dizaine de voisins et le maire à votre domicile pour évoquer des sujets qui intéressent votre quartier, n'hésitez pas à vous faire connaître par mail (cabinetmairie@mairie-sp3c.fr). La municipalité se charge de fournir les invitations, les chaises et d'apporter le café. ●



Une manager de ville mise en place

Depuis fin 2022, la Ville a mis en place une manager de ville, en la personne d'Isabelle Lebre. Son objectif : développer, valoriser et améliorer l'attractivité du centre-ville et l'attractivité commerciale sur l'ensemble du territoire communal.

C'est une fonction nouvelle à Saint-Paul-Trois-Châteaux, mais qui répond à un objectif affirmé de l'équipe municipale, celui de renforcer le lien avec les forces vives économiques de la commune pour mieux anticiper puis cibler les besoins.

Les tâches de cette manager de ville sont bien définies. Elles consistent en l'accueil, l'aide et l'accompagnement des porteurs de projets et acteurs économiques en tous genres (commerces, entreprises) dans la création, l'implantation ou la reprise d'une activité. Ou dans toute action de développement commercial liée à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Isabelle Lebre sera aussi l'interface de tous ces acteurs qui souhaiteraient réaliser un projet et qui doivent se mettre en lien avec les différents services de la commune (voirie, urbanisme, communication, police municipale, etc.) Des missions à plus long terme, là aussi de façon transverse avec différents pôles de la municipalité vont lui être confiées. On pense notamment à la nouvelle charte des terrasses pour

les restaurants/café de la commune, pour permettre de maintenir un espace public de qualité valorisé. On pense également à la mise en place d'un règlement intérieur du marché hebdomadaire du mardi, qui précisera les droits et obligations de chaque forain dans le but d'améliorer et de dynamiser ce rendez-vous incontournable. Viendront aussi plus tard un nouveau règlement pour les enseignes et pour le marché des producteurs locaux le dimanche matin.

« Il nous est devenu évident que pour encore mieux consolider le commerce local, il nous fallait connaître notre environnement. Le manager de ville a vocation à suivre l'évolution du tissu local pour mieux évaluer nos besoins en type d'activités économiques. »

Guy Fayolle, premier adjoint au commerce, à la stratégie et à la prospective de la Ville

La Communauté de communes se dote aussi d'un manager de territoire

La Communauté de communes Drôme Sud Provence, qui possède la compétence "développement économique", vient également de se doter d'un manager de territoire avec une ambition semblable, mais au niveau des 14 communes du territoire. Le but affiché est de mieux imaginer l'activité économique de demain à l'échelle de l'intercommunalité.





Les rendus de l'enquête sur l'usage et les besoins en matière de mobilité cyclable sur le territoire



Au printemps 2022, la Communauté de communes Drôme Sud Provence a lancé l'élaboration de son schéma directeur cyclable intercommunal. Un document qui doit définir la stratégie de développement du vélo du quotidien sur le territoire.

La première étape de la démarche aura consisté à établir un état des lieux de la mobilité cyclable dans les 14 communes de la CCDSP, grâce notamment à une enquête dématérialisée menée à l'automne 2022 pour mieux connaître les habitudes et les besoins des habitants en la matière.

Ce sont 1 500 questionnaires qui ont été complétés. Ils viennent s'ajouter aux questionnaires envoyés aux élus de chaque municipalité. Si les résultats complets de ces enquêtes sont à découvrir sur le site de l'intercommunalité (<https://ccdsp.fr>), voici les quelques tendances qui se dégagent.

La première, il y a un usage du vélo déjà bien amorcé sur le territoire, mais plus pour la pratique de loisir et sportive. En effet, seuls 11 % des sondés disent utiliser le vélo pour aller à l'école ou au travail, contre 43 % pour le loisir ou la pratique sportive. 94 % des personnes qui ont répondu disent aussi être équipés d'un vélo en état de marche.

La deuxième, le fort trafic routier sur le secteur est un frein pour beaucoup. 73 % de sondés considèrent que l'intensité du trafic automobile est importante et 50 % que

la vitesse sur les entrées de zones urbanisées l'est aussi. 68 % estiment que le risque d'accident est un frein à l'utilisation de leur vélo.

La troisième, les aménagements cyclables ne sont pas optimaux. Pour 69 % des personnes interrogées, c'est là aussi un frein à la pratique du vélo dans le territoire. Les principaux points noirs : des aménagements discontinus (79 %), des traversées d'intersection ou des franchissements compliqués (64 %), des itinéraires pas toujours bien indiqués (50 %) et des problèmes pour stationner les vélos (47 %).

Enfin, la dernière, il y a malgré tout un potentiel de développement de la pratique cyclable sur le territoire, les gens semblent en demande. Les principales améliorations à faire selon les sondés : développement de l'aide à l'achat et de la location de vélo à assistance électrique, création de nouveaux aménagements et de nouveaux stationnements, sécurisation des intersections, amélioration de la signalétique ou encore pacification de la circulation dans les centres-bourgs.

Désormais, la CCDSP va déterminer la stratégie du territoire en la matière (itinéraires à créer, services à renforcer) puis élaborer un plan d'actions comportant un chiffrage et un calendrier de mise en œuvre des différentes opérations. ●

Les Tricastins ont *du talent*

Marion Prévôt

Champ et contre-champ

Médiatrice du cinéma le 7^e Art depuis septembre 2021, la Tricastine Marion Prévôt fourmille d'idées pour dynamiser la fréquentation du lieu.

Petite, elle voulait être astronaute, travailler dans le tourisme ou bien dans un cinéma. A 34 ans, Marion Prévôt n'ira sans doute jamais dans l'espace, mais elle peut se targuer d'avoir déjà accompli deux de ses trois rêves. « *Après mon Bac, je suis partie un an aux Etats-Unis comme jeune fille au pair pour apprendre l'anglais. Et c'est parce que je maîtrisais la langue que j'ai notamment pu travailler comme guide à la grotte Chauvet 2, en Ardèche, puis ensuite dans d'autres structures.* »

Mais vient la crise sanitaire qui touche durement le secteur touristique. La jeune femme décide de laisser la porte ouverte à d'autres expériences professionnelles possibles. C'est là qu'elle entend parler de l'offre pour devenir médiatrice du cinéma tricastin le 7^e Art. Elle candidate et met tout en œuvre pour que son profil retienne l'attention de la société GPCI, en charge de l'exploitation de la salle.

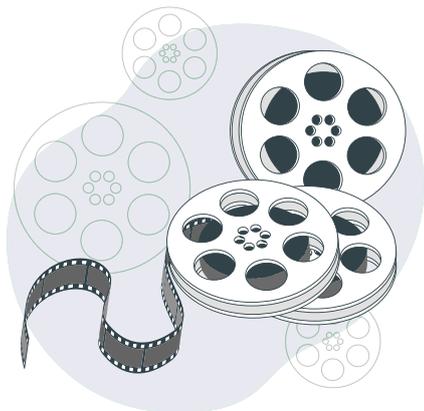
« *Je tenais vraiment à travailler au 7^e Art, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ma ville de naissance.* » Depuis septembre 2021, aux côtés du directeur Christophe Dumont, Marion Prévôt tente de dynamiser la fréquentation du cinéma en organisant, au-delà des simples projections de film, des rendez-vous pour séduire de nouveaux publics : ciné-débat, ciné-rencontre, démonstration en tous genres, actions



pour les familles (ciné-goûter, ciné-doudou). Elle a aussi rapidement pris la main sur les réseaux sociaux de la structure proposant notamment des petites vidéos sur les coulisses du cinéma qui ont beaucoup de succès et n'hésitant pas à se mettre en scène.

« *En janvier, nous avons remporté le Prix du marketing digital qui a été créé par la revue Le Film français, le Centre national du cinéma et de l'image animée et le site Cine society. C'est un prix qui met en avant la créativité des cinémas et le fait que l'on veuille incarner notre cinéma, c'est ce qui a plu au jury, comme la régularité de nos productions.* »

Très à l'aise dans son nouveau rôle, Marion Prévôt fourmille déjà d'idées pour 2023. Elle a associé le cinéma au projet de la municipalité sur l'année de la culture et proposera tout au long des mois à venir des projections de films emblématiques des années 80. Elle va aussi s'appuyer sur Bande de ciné, ce collectif de spectateurs qui s'est monté récemment et qui participe à la vie du 7^e Art. « *Nous sommes un cinéma qui doit rester accessible à tout le monde, au cœur de notre ville. Un endroit intime, où l'on n'est pas un simple numéro en tant que spectateur. Il y a beaucoup plus d'humanité que dans les grands multiplexes et c'est aussi ce qui me plaît !* » ●



AGENDA DE LA VILLE

MERCREDI 1^{ER} MARS

Questions-réponses sur les problèmes rencontrés au jardin

18h, P. EDLG. UP

+ 06 87 32 12 72

JEUDI 2 MARS

Conférence débat sur les mobilités

Vivre respirer se déplacer en Tricastin

18h-21h salle Chausy, gratuit

+ 07 86 16 80 83

VENDREDI 3 MARS

Soirée pour découvrir ou faire découvrir des jeux

(chacun apporte tarte salée ou sucrée)

19h30-22h30. Espace Coluche, gratuit

Mosaïc centre socioculturel, accueil@mosaic26.fr

+ 04 75 00 82 30

SAMEDI 4 MARS

Troisième journée de championnat par équipes de tennis de table, Départementale 1

16h-20h, gymnase Plein Soleil.

Tennis de table Tricastin

+ 06 51 38 26 78

DIMANCHE 5 MARS

Visite commentée de l'exposition "Truffes et truffières du Tricastin"

Ouverture gratuite. 10h-13h, Maison de la Truffe et du Tricastin

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

(Ouverture gratuite)

Visite commentée de l'exposition "Vivre et mourir en Tricastin"

De 14h30 à 18h, Musée d'archéologie tricastine. 16h, Musée d'archéologie tricastine, gratuit sur réservation.

EPIC Saveurs et Patrimoines, www.musat.fr

+ 04 75 96 92 48

AGENDA

FESTIVAL DE DANSE AVEC INSTABILI (2^E ÉDITION)



VENDREDI 28 AVRIL

Diffusion « Chantons sous la pluie » de Stanley Donen et Gene Kelly

Impromptus chorégraphiques 20h, cinéma le 7^{ème} Art – Tarifs billetterie/cinéma

+ contact@cie-instabili.com

SAMEDI 29 AVRIL

Cœur de ville : visite historico-chorégraphique

10h, Musée Archéologique du Tricastin

+ contact@cie-instabili.com

MARDI 2 MAI

Plateau Kid's : créations chorégraphiques scolaires

18h30-20h, salle Fontaine Buvette et petite restauration sur place

+ contact@cie-instabili.com

MERCREDI 3 MAI

Plateau de danse amateur

18h30, salle Fontaine, 4 € (billetterie sur place) Buvette et petite restauration sur place

+ contact@cie-instabili.com

Loto de printemps

14h30-18h30, salles Pommier/Girard

Buvette et pâtisseries.

La France et la Vie

+ 06 62 23 95 79

Concert Misatango de Martin Palmeri

17h, salle Fontaine

Réservation sur HelloAsso,

17 euros en prévente

Ensemble Choral du Tricastin

+ 06 09 01 16 52

LUNDI 6 MARS

Conférence : Les quartiers des cathédrales

18h, salle Chausy. UP

+ 06 77 49 15 43

Atelier TAWASHI (fabrication d'éponges écologiques)

18h30-20h, Espace Coluche, gratuit

Le Collectif environnement en Tricastin

+ 07 86 16 80 83

MERCREDI 8 MARS

Conférence sur la physique contemporaine

17h30, l'Imprimerie. UP

+ 06 77 49 15 43

SAMEDI 11 MARS

Concert : François Feldman

20h30, salle Fontaine

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Tournoi Catch Impro - Finale

20h30 / Espace Coluche,

10 € ou 8 €

Cie L'Improdrome,

contact@limprodrome.fr

+ 04 75 96 85 43

DU SAMEDI 11 MARS AU SAMEDI 20 MAI

Exposition "L'involution des lichens" par Émilien Adage en collaboration avec le GAC Annonay

Du mercredi au samedi de 14h-18h (hors jour férié), galerie ANGLE

Association Angle art contemporain

+ 04 75 04 73 03

DIMANCHE 12 MARS

Randonnée des 3 plateaux

(VTT, vélo de route, gravel, marche)
Des circuits pour toutes et tous,
à vélo ou à pied, avec ravitaillements
et repas à l'arrivée.

Inscriptions 7h30-9h30,
départ du boulodrome couvert
(attention, nouveau lieu de RDV)

Cyclo Club Tricastin

+ 06 42 68 18 85

LUNDI 13 MARS

Conférence sur l'anatomie comparée des espèces imaginaires

18h, salle Chaussy. UP

+ 06 70 96 63 26

Ciné-rencontre "Interdit aux chiens et aux Italiens" en présence de Jean Cirillo

20h30, Cinéma le 7^e Art

La Bande de ciné

+ 04 75 04 72 44

MARDI 14 MARS

La cybersécurité au quotidien

14h, L'Imprimerie. UP

+ 06 71 28 93 21

VENDREDI 17 MARS

Ciné-rencontre "Mon vieux" en présence de l'association France Alzheimer

20h30, Cinéma le 7^e Art

+ 04 75 04 72 44

SAMEDI 18 MARS

Repair café

Apporter vos objets à réparer
avec des bricoleurs bénévoles

10h-12h30,

Espace Coluche, gratuit

Collectif environnement en Tricastin
en collaboration avec Mosaic

+ 07 86 16 80 83

Quatrième journée de championnat par équipes de tennis de table, Départementale 1

16h-20h,

gymnase Plein Soleil

Association Tennis de table Tricastin

+ 06 51 38 26 78

DIMANCHE 19 MARS

Loto

Début des parties 15h,
salle Fontaine

Ecole des jeunes sapeurs-pompiers

+ 04 75 82 50 84.

LUNDI 20 MARS

Conférence : La céramique autour de Dieulefit

18h, salle Chaussy. UP

+ 06 87 32 12 72

MARDI 21 MARS

Thé dansant

Espace de la Gare, 14h-18h30, 10 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

MERCREDI 22 MARS

Conférence : Voyage à travers le cinéma d'animation Chinois

18h, l'Imprimerie. UP

+ 06 70 86 63 26

JEUDI 23 MARS

Conférence Le point de naissance des sources marquant les frontières gauloises.

Par François Féraud, 19h,
Maison des Frères Maristes, gratuit

Société d'archéologie et d'histoire

+ 06 82 19 82 55

DU JEUDI 23 AU DIMANCHE 26 MARS

Exposition d'illustrations de Clotilde Staes en partenariat avec la Fête du Livre de Jeunesse de SP3C

10h-13h et 14h-18h, galerie Angle

Association Angle art contemporain

+ 04 75 04 73 03

SAMEDI 25 MARS

Election : Miss Drôme provençale

20h30, salle Fontaine. Tarif : 20 €

missdromeprovençale@gmail.com

DU JEUDI 23 AU DIMANCHE 26 MARS

38^e édition de la Fête du livre jeunesse "Dessine-moi une histoire" au gymnase Plein Soleil

www.fetedulivrejeunesse.fr

+ 04 75 04 51 42

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS

Planeurs précision F5B

Samedi entraînement,
Dimanche Compétition

Aéromodélisme du Tricastin,
aerotricastin26@gmail.com

+ 06 88 39 45 82

DIMANCHE 26 MARS

Classique des années 80 : "Le Grand bleu"

16h15, Cinéma le 7^e Art

+ 04 75 04 72 44

LUNDI 27 MARS

Conférence : La famille Payan, les notables de Saint- Paul-Trois-Châteaux

18h, salle Chaussy. UP

+ 06 70 86 63 26

Conférence LINUX

18h30-20h, Espace Coluche,
gratuit sur inscription

Le Collectif environnement en Tricastin

+ 06 58 76 01 32

MARDI 28 MARS

Soirée "Rencontre avec un vigneron" Dégustation et vente de vin d'un domaine de l'AOP Grignan-les-Adhémar

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin,
gratuit sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

MERCREDI 29 MARS

Conférence : Le modélisme, c'est quoi ?

17h, L'Imprimerie. UP

+ 06 76 57 05 93

JEUDI 30 MARS

Repas des Aînés

12h, salle Fontaine

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Conférence : La villa du palais à Châteauneuf-du-Rhône

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin,
3,40 € par personne sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines,

www.musat.fr

+ 04 75 96 92 48

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Cinquième journée de championnat par équipes tennis de table, Régionale 3 et Départementale 2

16h-20h, gymnase plein soleil

Association Tennis de table Tricastin

+ 06 51 38 26 78.

Atelier Compost

10h-12h, gratuit

Le Collectif environnement en Tricastin

+ 06 17 21 79 53

DIMANCHE 2 AVRIL

Visite commentée de l'exposition "Vivre et mourir en Tricastin"

16h, Musée d'archéologie tricastine, gratuit sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines, www.musat.fr

+ 04 75 96 92 48

Ciné-rencontre

"Sais-tu pourquoi je saute?"

en partenariat avec Apesa, pour la journée de sensibilisation à l'autisme

20h30, Cinéma le 7^e Art

+ 04 75 04 72 44

LUNDI 3 AVRIL

Don du sang

8h-12h30,

salles Pommier- Girard

Sur rendez-vous au

+ 04 75 82 44 05 ou 04 78 65 63 63

Amicale des donneurs de sang

bénévoles du Tricastin

+ 06 07 66 31 37

Conférence sur Cezanne

18h, salle Chausy. UP

+ 06 87 32 12 72

Atelier couture

18h30-20h, Espace Coluche, gratuit sur inscription

Le Collectif environnement en Tricastin

+ 06 11 90 14 86

MARDI 4 AVRIL

Écoutes commentées : Chopin, la note bleue

18h, conservatoire. UP

+ 06 76 57 05 93

AGENDA

FESTIVAL DE DANSE AVEC INSTABILI (2^E ÉDITION)

JEUDI 4 MAI

Diffusion du film « La Danseuse »

20h30, cinéma le 7^e Art, tarifs billetterie/cinéma

+ contact@cie-instabili.com

VENDREDI 5 MAI

Duo chorégraphique « Tempora 32.5 »

Séance scolaire

10h -14h,

salle Fontaine

+ contact@cie-instabili.com

VENDREDI 5 MAI

Duo chorégraphique « Tempora 32.5 »

avec en première partie : atelier chorégraphique amateur de la C^{ie} Instabili/ atelier de création du conservatoire de musique

20h, salle Fontaine,

6 € (billetterie Mairie)

Buvette et petite restauration sur place

+ contact@cie-instabili.com



MERCREDI 5 AVRIL

Conférence : l'histoire de Saint-Paul

18h, l'Imprimerie. UP

+ 06 70 86 63 26

VENDREDI 7 AVRIL

Journée portes ouvertes de judo pour les poussins et petits poussins

17h30, Dojo du Resseguin

Judo Club Tricastin,

judoclubtricastin.official@gmail.com

Soirée pour découvrir ou faire découvrir des jeux

(chacun apporte tarte salée ou sucrée)

19h30-22h30, Espace Coluche, gratuit

Mosaic centre socioculturel,

accueil@mosaic26.fr

+ 04 75 00 82 30

SAMEDI 8 AVRIL

Théâtre : Deux jours pour rompre

20h30, salle Fontaine, 35 €, 30 € et 20 €. Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 AVRIL

Concours campagne individuel Arrow Head Tricastin

Stade des Archivaux

Compagnies des Achers Tricastins

archertricastins26@gmail.com

+ 06 42 64 26 20

DIMANCHE 9 AVRIL

Interclubs Tous modèles

9h30, Aérodrome Pierrelatte

Aéromodélisme du Tricastin

aerotricastin26@gmail.com

+ 06 88 39 45 82

SAMEDI 15 AVRIL

Nuit de l'impro

20h-Minuit, Espace de la Gare

Les Improbios

+ 07 66 28 54 87

LUNDI 24 AVRIL

Conférence : Le Royaume-Uni de Churchill à nos jours

18h, salle Chausy. UP

+ 06 70 86 63 26

MARDI 25 AVRIL

Soirée "Rencontre avec un vigneron"

Dégustation et vente de vin d'un domaine de l'AOP Grignan-les-Adhémar
18h, Maison de la Truffe et du Tricastin, gratuit sur réservation
EPIC Saveurs et Patrimoines
+ 04 75 96 61 29

MERCREDI 26 AVRIL

Conférence : La musique et l'eau

18h, l'Imprimerie. UP
+ 06 76 57 05 93

SAMEDI 29 AVRIL

Le Trophée du Tricastin, FFC Trophées Drôme Ardèche.

9h-18h, Piste de BMX, Stade des Archivaux, gratuit pour les visiteurs
BMX SP3C
+ 06 56 88 42 15

Humour : Sellig

20h30, salle Fontaine,
29 € (Ticketmaster, Fnac, Carrefour...)

Projections de film de Bruce Lee et démonstration d'aïkido

Tout l'après-midi, Cinéma le 7^e Art
La Bande de ciné
+ 04 75 04 72 44

DIMANCHE 30 AVRIL

Opération nettoyage de la nature (parking Lidl et Intermarché)

Le Collectif environnement en Tricastin,
M. Del Cesta. 9h30-12h
+ 07 86 16 80 83

Classique des années 80 : "La Boum"

16h15, Cinéma le 7^e Art
+ 04 75 04 72 44

VENDREDI 5 MAI

Visite de la Fondation Luma à Arles

8h, rendez-vous Espace de la Gare UP
+ 06 87 32 12 72

Soirée pour découvrir ou faire découvrir des jeux

(chacun apporte tarte salée ou sucrée)
19h30-22h30, Espace Coluche, gratuit
Mosaïc centre socioculturel,
accueil@mosaic26.fr
+ 04 75 00 82 30

SAMEDI 6 MAI

Sixième journée de championnat par équipes, Départementale 1

16h-20h, gymnase plein soleil
Association Tennis de table Tricastin
+ 06 51 38 26 78

La Cie L'improdrome a 20 ans !

20h30, Espace Coluche, 10€ ou 8€
Cie L'improdrome,
contact@limprodrome.fr
+ 04 75 96 85 43

DIMANCHE 7 MAI

Interclubs Planeurs

9h30, Aérodrome Pierrelatte
Aéromodélisme du Tricastin
aerotricastin26@gmail.com
+ 06 88 39 45 82

LUNDI 8 MAI

Tournoi International d'Escrime

9h-17h, gymnase Plein Soleil
Masque de Fer Tricastin
+ 06 75 79 09 45.

SAMEDI 13 MAI

Septième journée de championnat par équipes, Régionale 3 et Départementale 2

16h-20h, gymnase Plein Soleil
Association Tennis de table Tricastin
+ 06 51 38 26 78

Gratifieria

Marché gratuit en plein air

9h-10h pour les dépôts, 10h-13h marché, parc des frères Maristes
Collectif environnement en Tricastin,
M. Del Cesta
+ 07 86 16 80 83

Visite sensorielle de la Maison de la Truffe et du Tricastin

18 h, gratuit
EPIC Saveurs et Patrimoines
+ 04 75 96 61 29

Nuit des musées

Visite libre de l'exposition "Vivre et mourir en Tricastin"
18h-22h, gratuit
EPIC Saveurs et Patrimoines
www.musat.fr
+ 04 75 96 92 48

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI

Salon Manga Passion

Festival Geek dédié à la Pop culture, au manga et au jeu vidéo
Avec l'Association Alekswawai Manga

DIMANCHE 14 MAI

Repas à thème

11h30-19 h, salle Chausy
La France et la Vie, Mme Authier
+ 06 62 23 95 79

Challenge de la ville de judo

9h- 16h, gymnase du Resseguin, enfants de 5 à 14 ans
Judo Club Tricastin,
judoclubtricastin.official@gmail.com

Veillée des carriers (randonnée nocturne VTT et marche)

La découverte du massif de St Restitut de nuit ... avec repas (soupe à l'oignon) à l'arrivée
Inscriptions à partir de 19h30, départ des caves cathédrales du Mas Théo
Cyclo Club Tricastin, M. Brun
+ 06 42 68 18 85

VENDREDI 26 MAI

Humour : Vérino "Focus"

20h30, salle Fontaine
Guichet Unique
+ 04 75 96 78 78

DIMANCHE 28 MAI

Classique des années 80 : "Mon voisin Totoro"

16h15, Cinéma le 7^e Art
+ 04 75 04 72 44

MARDI 30 MAI

Soirée "Rencontre avec un vigneron"

Dégustation et vente de vin d'un domaine de l'AOP Grignan-les-Adhémar
18h, Maison de la Truffe et du Tricastin, gratuit sur réservation
EPIC Saveurs et Patrimoines
+ 04 75 96 61 29

Récital n° 7 « Ombre et Lumière »

20h, Auditorium du Conservatoire

AGENDA MÉDIATHÈQUE

Toutes les activités proposées à la médiathèque sont gratuites, s'inscrire pour participer

Semaine du numérique du 8 au 18 mars :

MERCREDI 8 MARS

Par Aventic Ateliers Light painting (clin d'œil aux années 80')

14h-15h ou de 15h-16h

(pour les 6 à 10 ans)

17h-18h ou de 18h-19h

(à partir de 10 ans)

SAMEDI 11 MARS

Atelier Soudure

A partir de 7 ans

10h-12h / 14h-16h / 16h-18h

MERCREDI 15 MARS

Par Aventic Ateliers Badges personnalisés (clin d'œil aux années 80')

pour tous à partir de 6 ans

10h30-12h / 14h-15h30 / 16h-17h30

SAMEDI 18 MARS

Atelier Imprimante 3D

10h-12h / 14h-18h - (à partir de 8 ans)

SAMEDI 25 MARS

Lecture d'albums

10h / 16h - pour les 3-6 ans.

Durée 40 mn, au gymnase Plein Soleil

DIMANCHE 26 MARS

Lecture d'albums

10h - pour les 3-6 ans. Durée 40 mn,

au gymnase Plein Soleil

VENDREDI 31 MARS

Cercle de Lecture

18h - "Femmes et libertés entravées"

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Rencontre avec des auteurs autour de la place du handicap dans la littérature jeunesse

15h - En partenariat avec APESA et INSHEA L'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

MERCREDI 5 AVRIL

Atelier LSF "Bon appétit"

16h. Pour les enfants de 7 à 10 ans

MERCREDI 12 AVRIL

Karaoqué Jeunesse

10h30 - A partir de 8 ans

MERCREDI 19 AVRIL

Lecture d'albums

10h - Pour les 3-6 ans

VENDREDI 21 AVRIL

Cercle de Lecture

18h - Lecture des romans sélectionnés par le festival du 2^e roman de Grignan

SAMEDI 22 AVRIL

Jeux m'amuse

10h-12h / 14h-16h

A partir de 4 ans

Semaine des savoir-faire Le textile à l'honneur

MARDI 25 AVRIL

A la découverte des tissus du monde...

Avec Sonia Daniel, Mercerie Avril Bout'fil (Pierrelatte). Tout public à partir de 12 ans

18h30-19h30

MERCREDI 26 AVRIL

Atelier de découverte de la laine mohair

"De la bête à la pelote" avec Isabelle de la ferme Mohair du Moulin. Tout public à partir de 7 ans - 15h-17h

JEUDI 27 AVRIL

18h30-21h avec pause grignotage

Atelier d'initiation au tricot

Aucun préalable requis, matériel fourni, avec Marie-Laure de la mercerie Idées à coudre. Public adulte.

SAMEDI 29 AVRIL

Atelier feutrage de laine pour enfants

de 5 à 10 ans - 9h30-10h30

Atelier modelage de laine pour tous

+ 10 ans - 10h45-12h30

Atelier teinture végétale indigo et shibori

Avec Magali Bontoux de l'Atelier des couleurs

14h-15h30 - Pour les enfants

de 5 à 10 ans

16h-17h30 - Pour tous (+ de 10 ans)

VENDREDI 5 MAI

Conférence sur la musique

18h - Tout public

MARDI 9 MAI

La June, première monnaie libre !

18h - Par Isabelle Girard

Au fil du mois, des plantes !

MERCREDI 10 MAI

Initiation à la cueillette

sauvage : avec Maxime Bouchet

Départ à la Truffière historique, au parking Saint Paul 2003 - 10h-14h

Randonnée de 2h : niveau moyen

Repas compris, 12 personnes

Tout public à partir de 6 ans

VENDREDI 12 MAI

Projection d'un film autour de l'arbre - 18h

Echanges avec un intervenant professionnel

SAMEDI 13 MAI

Cercle Lecture « Envie de nature » - 16h

MARDI 23 MAI

Atelier Aromathérapie - 18h

MERCREDI 24 MAI

Atelier LSF « Nature »

16h - Enfants de 7 à 10 ans

SAMEDI 27 MAI

Jeux m'amuse

« Thème Nature »

10h-12h et 14h-16h - A partir de 4 ans

Les 29 novembre et 12 décembre derniers, les élus du Conseil Municipal étaient réunis lors de ce conseil municipal pour délibérer des affaires de la commune. Vous retrouverez ci-après un extrait des principaux points débattus et votés lors de cette séance publique.

Mardi 29 novembre 2022

Désignation de trois candidats admis à concourir dans le cadre du concours restreint de maîtrise d'œuvre sur rendu « APS » pour la reconstruction de l'école maternelle du Serre Blanc avec périscolaire et restauration collective commune à la maternelle et l'élémentaire du Pialon

Suite à l'avis de concours publié 2 septembre 2022 et à l'issue du délai de réception des offres, 77 candidatures ont été réceptionnées.

Le Jury de concours réuni le 7 novembre 2022, a examiné les candidatures recevables et a formulé un avis motivé, sur la base des critères de sélection, classé par ordre décroissant d'importance.

Au vu de l'avis unanime du Jury, les élus du conseil municipal ont voté à l'unanimité la liste des trois candidats admis à concourir :

- Pli n° 5 : Equipe AAGROUP VALENCE (26000 VALENCE)
- Pli n° 34 : Equipe HB MORE ARCHITECTES (30900 NÎMES)
- Pli n° 66 : Equipe R4 ARCHITECTES (04300 FORCALQUIER).

EPA MAISON DE L'ENFANCE – VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION 2022

Après délibération, le Conseil Municipal a à l'unanimité fixé, pour 2022, la subvention définitive de l'EPA Maison de l'Enfance pour un montant de 530 702,00 € et a autorisé le versement du solde de celle-ci pour un montant de 265 290,50 €.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DATES D'OUVERTURES DOMINICALES

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité a porté la possibilité de déroger au repos dominical sur les dimanches suivants de l'année 2023 : 15 janvier (Soldes d'hiver), 12 février (Omelette aux truffes), 4 juin (Fête des mères), 18 juin (Fête des pères), 2 juillet (Soldes d'été), 17 septembre (Journées Européennes du patrimoine), 10, 17 et

24 décembre (Fêtes de fin d'année). Trois autres dimanches pourront être fixés ultérieurement en fonction des demandes des commerçants. Ce calendrier des dimanches envisagés est celui proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, issu d'un sondage auprès des instances des professionnels du département.

ARRÊT DU PLU ET BILAN DE LA CONCERTATION

Après un rappel historique de l'ensemble des étapes réalisées dans le cadre de la procédure de révision du PLU, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation publique et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune, lequel sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques et organismes prévus par le code de l'urbanisme et mis à la disposition du public. La poursuite et la finalisation de la procédure d'adoption du nouveau PLU, et notamment l'enquête publique seront engagés.

Le conseil municipal a approuvé cette délibération à 24 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions de la minorité.

Lundi 12 décembre 2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023

Après délibération, le conseil municipal a approuvé le BP 2023 à 24 voix pour et 5 voix contre de la minorité.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 26 302 633 euros en fonctionnement et de 4 086 297 euros en investissement.

Le BP eau potable a été voté à l'unanimité avec un montant de 203 569 euros en dépenses et en recettes de fonctionnement et de 143 271,62 euros en investissement.

Le BP Assainissement a été voté à 28 voix pour et 1 voix contre. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 659 152 euros en fonctionnement et 469 662,89 euros en investissement.

VOTÉ À LA MAJORITÉ

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : ACTUALISATION DU PRIX DE LA PART COMMUNALE

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les prix de la part communale du m³ d'assainissement et d'eau potable comme suit :

- Part de l'abonnement pour la part communale d'eau potable : 9,04 € (+ 0,43 €)
- Prix au m³ pour la part communale d'eau potable : 0,3239 € (+0,0154 €)
- Part de l'abonnement pour la part communale d'assainissement : 19,50 € (=)
- Prix au m³ pour la part communale d'assainissement : 0,895 € (=).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

Le tableau des subventions pour 2023 a été voté à l'unanimité des membres du conseil municipal pour un montant total de 121 320 euros.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET FINANCIÈRE AVEC L'ASSOCIATION MOSAÏC 2023

Dans le cadre d'une démarche de concertation et d'objectifs partagés, ainsi que dans une logique de suivi et d'évaluation sur le volet jeunesse le conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération fixant le montant et les conditions de versement de la subvention d'un montant total de 280 112 euros répartie suivant plusieurs actions à savoir : espace habitants 52 371 €, animations famille 37 423 € ; inclusion sociale 21 452 € et jeunesse 168 866 €.

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION TENNIS CLUB TRICASTIN

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération fixant le montant de la subvention versée au Tennis Club Tricastin d'un montant de 15 000 € et l'avenant à la convention d'objectifs qui est lié.

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION CERCLE NAUTIQUE TRICASTIN

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération fixant à 15 000 € la subvention allouée au CNT et l'avenant 1 de la convention d'objectifs.

CONVENTION D'OBJECTIFS 2023 AVEC L'ASSOCIATION SOU DES ÉCOLES POUR LE SALON DU LIVRE

Dans le cadre du soutien qu'elle apporte à l'organisation de la fête du livre et au regard du montant de

la subvention que la mairie alloue à l'association Sou des écoles laïques pour un montant de 82 000 € sur l'année 2023, une convention d'objectifs devra être signée entre les parties pour préciser les modalités de mise en œuvre et les actions attendues. La délibération a été votée à l'unanimité.

CONVENTION D'OBJECTIFS 2023 AVEC L'ASSOCIATION EMERGENCE

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le versement d'une subvention de 23 500 € à l'association Emergence dans le cadre de son soutien pour l'organisation du festival Saint-Paul Soul Funk qui se déroule en juillet. Le versement de cette subvention est soumis à la signature d'une convention d'objectifs.

CONVENTION D'OBJECTIFS 2023 AVEC L'ASSOCIATION FESTIVAL DU FILM

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 26 000 € et la convention d'objectifs qui y est liée et ce dans le cadre du soutien qu'apporte la collectivité dans l'organisation du festival du film.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC DIVERTIMENTO

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la délibération fixant le montant de la subvention versée à l'association Divertimento, pour un montant de 32 000 € sur 2023, en soutien à l'organisation des concerts Les musicales en tricastin qui se déroulent sur la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux en juillet. Une convention d'objectifs sera signée pour formaliser les modalités de versement.



MAJORITÉ

Nous agissons pour votre bien-être !

D'aucuns voudraient nous faire passer pour des monstres, des illuminés dénués de tout sens des responsabilités, des incompetents, ...

Mais sans vouloir juger, vous laissant le soin de désigner qui sont les tartuffes, faut-il au moment d'entamer la seconde partie du mandat rappeler que nous avons pris des engagements devant les électeurs et que nous les tenons.

Nous entendons tout simplement respecter le contrat de confiance passé avec les Tricastines et les Tricastins en mars 2020.

Loin de cette agressivité gratuite, de ces gesticulations infondées, nous avançons et agissons pour les Tricastines et tous les Tricastins. Nous serons jugés sur les actes et certainement pas sur les paroles. Les faits sont là pour prouver que nos projets se concrétisent et que les dossiers avancent.

Notre action est saine, tout comme les finances locales sur lesquelles nous veillons tout particulièrement pour garantir la bonne utilisation des fonds publics.

L'équipe plurielle que nous formons travaille sans relâche et avec détermination, avec cette volonté qui est la nôtre de servir l'intérêt général.

Oui, nous agissons pour votre bien-être !

Oui, nous sommes des acteurs du vivre ensemble !

Oui nous voulons, comme vous, vivre et nous épanouir dans une ville qui bouge, qui se modernise et qui s'évertue aussi à garantir un avenir aux générations qui nous succéderont.

Pour cela, il faut des femmes et des hommes qui ont cette envie forte de servir l'intérêt général. Il faut qu'ils aient cet amour du service public et cette passion profonde pour Saint-Paul-Trois-Châteaux.

C'est en tous les cas dans notre Adn. ●

Vos élus de la majorité municipale

MINORITÉ

Bonne Année, Bonne Santé !

En ce début d'année 2023 nous avons eu la kyrielle de vœux de circonstances et nous n'avons pas échappé aux niaiseries et autres dithyrambes de l'équipe Catelinois lors de la cérémonie des vœux tant au Personnel Municipal qu'aux Tricastins ou aux Forces Vives. Passons sur le film à la gloire autoproclamée de nos élus dans lequel ils ont tenu à démontrer leur incapacité à présenter voire tout simplement à connaître leurs actions. Passons aussi sur le chiffre manifestement exagéré des 1000 emplois sur la nouvelle zone d'activité Sud Provence. Ne nous attardons pas sur ce ridicule retour aux années 80 présenté comme notre futur par une équipe qui ne se reconnaît que dans la nostalgie de ses 20 ans.

Notre avenir : une avalanche de démolition/reconstruction est programmée mais y aura-t-il toujours des Tricastins à Saint Paul? Le nouveau PLU va encore plus contraindre nos entreprises dans leurs développements et les habitants dans leurs aspirations ... réjouissons nous «Saint Paul les p'tits vélos» sera ville étape de Paris Nice.

Le personnel municipal a fait des efforts pour assurer le meilleur service du public mais qu'importe que ses attentes soient ignorées.

Les difficultés s'amoncellent à la maison de retraite mais le conseil des sages a choisi les arbres pour le futur jardin public.

La vie augmente et devient de plus en plus difficile pour chacun, applaudissez ! Nous aurons un concours international de piano.

Des soignants nous quittent car ils trouvent mieux ailleurs, les Tricastins rament pour trouver un médecin, pour ne pas dire un médecin traitant ... super on va stériliser 20 ou 30 chats.

Alors oui, du fond du cœur, Bonne Année, Bonne Santé, surtout bonne santé car la santé à Saint Paul « c'est pas gagné ». ●

Agir pour St Paul

Texte remis le 2 février 2023

Alain PECHERAND, Sophie de DIANOUS,

Christine BARSUMIAN, Jean-Luc PERILLON, Daniel GONZALEZ



VERINO

FOCUS

SAMEDI 26 MAI
20H30

